



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

Cérémonie de lancement des nouvelles brigades de gendarmerie et de remise des véhicules pour la région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

1. Discours prononcé par le préfet Etienne GUYOT
2. Ordre du jour prononcé par le général Samuel DUBUIS
3. Synthèse chronologique
4. Carte des 9 brigades pour 2024 en Nouvelle-Aquitaine
5. Carte des 27 brigades d'ici 2027 en Nouvelle-Aquitaine



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours d'Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde

Mesdames et messieurs les préfets,
Monsieur le préfet délégué,
Mesdames et messieurs les procureurs,
Mesdames et messieurs les sénateurs
Mesdames et messieurs les députés,
Monsieur le président du conseil régional,
Madame, messieurs les présidents des conseils départementaux,
Mesdames et messieurs les élus,
Messieurs les officiers Généraux,
Mesdames et Messieurs les officiers,
Mesdames et messieurs,

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour cette cérémonie de lancement des nouvelles brigades de gendarmerie et de remise des véhicules pour la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine.

Cette cérémonie est l'aboutissement et la traduction concrète de l'engagement du Président de la République de créer 200 nouvelles brigades de gendarmerie sur le territoire national. Cet engagement il l'avait pris dans notre région, à Tonneins, en Lot-et-Garonne, le XX. Le général commandant la région de Nouvelle-Aquitaine, Samuel Dubuis, et moi-même y étions.

L'objectif du chef de l'État en lançant les « 200 brigades » était de lancer un signal fort à nos concitoyens vivant dans les territoires, en zone rurale, le signal de la présence de l'État. Qui pouvait le mieux incarner cette proximité que les gendarmes ?

La gendarmerie nationale est présente sur le territoire national depuis le 14ème siècle et la création de la maréchaussée, ses liens avec le territoire et les Français sont forts.

Bien sûr ces 200 brigades sont l'engagement concret de davantage de sécurité. Mais elles s'inscrivent aussi dans une impulsion plus large de reconquête du service public, dans l'agenda rural, à côté des Maisons France service, des contrats Village avenir.

Les 200 brigades c'est une reconnaissance de l'engagement au quotidien des gendarmes en faveur de la sécurité de nos concitoyens.

Avec ces 200 nouvelles brigades, d'ici à 2027, nous atteindrons donc le nombre de 3 300 brigades, ce qui représentera une augmentation des effectifs de 2 144 militaires pour la gendarmerie départementale de métropole et d'outre-mer.

Pour reprendre les termes du chef de l'État, c'est tout le dispositif de protection de nos concitoyens qui se trouve réarmé.

les nouvelles brigades renforceront la présence de voie publique, par le « aller vers », permettant une réponse sur-mesure aux nouveaux besoins de la population.

2024 sera donc une année de renouveau et de changement pour la région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine, avec neuf unités réparties en 7 brigades territoriales mobiles et 2 fixes. Huit départements sont concernés pour une première étape en quatre phases qui commencera dès le 1^{er} mars. Les quatre autres départements verront se concrétiser le projet dès 2025. D'ici à 2027, ce sont 27 brigades qui sont prévues, dont 11 fixes et 16 mobiles dans chacun des douze départements de la région.

C'est au terme de consultations des élus locaux par les commandants de groupement de gendarmerie départementale menées dès 2022 sous l'égide des préfets de département que les projets de brigades de Nouvelle-Aquitaine ont pris corps. Ces consultations ont été élargies aux parlementaires et aux présidents des conseils départementaux et régionaux pour recueillir des propositions de projets. Il y a également eu une consultation des autorités judiciaires, dont les ressorts sont concernés par la création de nouvelles brigades. Ce dialogue sincère et transparent avec les élus locaux a été utile pour la mise en œuvre de ce projet, car ce sont de fins connaisseurs de leurs territoires, du travail de leurs gendarmes et des besoins en sécurité de leurs habitants. Ce sont aussi des facilitateurs, habitués à coconstruire des projets avec l'État. Je tiens à les remercier chaleureusement pour la mise à disposition de locaux, de logements et de terrains en faveur de ce dispositif.

L'étude des candidatures a été orientée par trois critères essentiels : la pertinence en termes de sécurité et de nouveaux besoins liés aux dynamiques démocratiques, économiques, et flux et de la délinquance, la faisabilité technique, et la capacité de mise en œuvre dans les cinq ans à venir.

Un cadre souple a été privilégié pour renforcer le maillage territorial, avec deux modèles de brigades. D'abord **les brigades fixes**, qui correspondent au modèle classique de la brigade avec accueil du public et circonscription propre. L'objectif est alors de faire face à l'augmentation de la population et de l'activité, autant en matière de prévention que dans la réaction à la délinquance et aux évènements.

Les brigades mobiles, que nous inaugurons aujourd'hui, viendront en appui de ces brigades fixes.

La priorité est donnée à la présence de voie publique, rendue possible par les moyens techniques et les nouveaux vecteurs de mobilité. L'objectif de ces nouvelles brigades est de répondre à la demande d'accès aux services publics de la population, et aux besoins de sécurité de proximité. Il s'agira donc de garantir, dans les secteurs les plus isolés ou sur les sites les plus fréquentés, un accueil temporaire des citoyens, sur un modèle de « contact des 300 derniers mètres ». Ces brigades mobiles permettront également de recueillir des dépôts de plainte délocalisés ou dans des lieux pouvant héberger d'autres services publics, et de délivrer une information qui jusque-là pouvait faire défaut. En plus de renforcer la réponse aux besoins sécuritaires, ces brigades contribueront au dynamisme des territoires bénéficiaires.

Un élément caractéristique doit être mentionné pour la Nouvelle-Aquitaine : l'ingéniosité.

7 fourgons ont été mis à disposition des brigades mobiles par recyclage et transformation de vieux véhicules cédés à titre gratuit par les sociétés Enedis, Vinci autoroute et la commune de Cherves-Richemont (16). Le résultat que vous avez sous les yeux aujourd'hui montre que sécurité et développement durable et circuits courts font bon ménage. Ce n'est pas par hasard que la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine souhaite s'engager demain dans un nouveau projet lié à la préservation de l'environnement, celui des brigades à tonalité verte. Mais c'est une autre histoire sur laquelle nous reviendrons ensemble.

Ces véhicules ont un coût de revient d'un quart du prix d'un véhicule neuf.

Ce sont ces véhicules que nous remettons aujourd'hui aux commandants de groupement.

C'est un nouvel élan qui est désormais lancé et qui aura un impact au plus loin de nos territoires.

Plus de présence humaine, plus de service public, plus de sécurité, c'est notre ambition, c'est désormais votre mission.

Seul le prononcé fait foi.

ORDRE DU JOUR N° 57/2024 RAA/RGNA

***Cérémonie de lancement des nouvelles brigades
de gendarmerie et de remise des véhicules
pour la région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine***

Le 12 février 2024

Officiers, sous-officiers, gendarmes adjoints volontaires et personnels civils de la région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine,

Le 02 octobre 2023, à Tonneins dans le Lot-et-Garonne, le président de la République dévoilait la localisation des 239 nouvelles brigades de gendarmerie qui verront le jour en France d'ici 2027.

Nous apprenions avec joie que la Nouvelle-Aquitaine accueillerait 27 nouvelles brigades au cours des 4 prochaines années. Neuf d'entre elles, dont 2 brigades territoriales fixes et 7 brigades territoriales mobiles, seraient opérationnelles en 2024. Dès lors, la région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine se mettait en ordre de marche pour donner corps à ces projets, dans le cadre d'une manœuvre transversale touchant à la logistique, l'immobilier, les moyens informatiques et de transmission, les ressources humaines et bien évidemment la mobilité.

Aujourd'hui, 12 février 2024, en présence des plus hautes personnalités régionales et départementales, des élus et partenaires, les commandants de groupement de gendarmerie départementale qui ont l'honneur d'accueillir les sept premières brigades territoriales mobiles prennent officiellement possession des véhicules spécialement conçus pour leur nouvelle unité.

Il s'agissait de mettre à la disposition des gendarmes affectés dans les nouvelles brigades territoriales mobiles, des véhicules dédiés au contact en mobilité. Ces nouveaux véhicules, baptisés « Gendtrucks », qui nous entourent aujourd'hui, vont permettre aux gendarmes de parcourir plus facilement les derniers mètres qui, dans certains territoires, nous tenaient encore trop éloignés de nos concitoyens. Grâce à ce véhicule, ce n'est pas seulement le gendarme qui va vers ses concitoyens, mais toute la brigade avec ses moyens, lui permettant ainsi de répondre aux attentes et de réaliser de nombreuses missions et actes de procédure au plus près des usagers.

Pour relever ce défi, répondre au calendrier imposé et être au rendez-vous opérationnel, la région de gendarmerie en appui des commandants de groupement, s'est lancée dans une démarche innovante et astucieuse de transformation.

Le résultat est à la hauteur des espérances et permet de présenter aujourd'hui une solution qui s'inscrit dans la dynamique de responsabilité sociétale de l'entreprise, que j'ai souhaité développer au sein de la région, une solution tout à la fois économe, éco-responsable et effective, qui donne à nos gendarmes les moyens de se déplacer et de travailler.

- Ingénierie régionale **économe** d'abord, car le prix de revient des véhicules qui sont exposés devant vous atteint seulement le quart du prix d'achat d'un véhicule neuf ;
- Ingénierie régionale **éco-responsable** ensuite, car au-delà de la seconde vie offerte aux véhicules issus de dons de partenaires, les « Gendtrucks » développent leur propre énergie renouvelable grâce à leur équipement en panneaux solaires ;
- Ingénierie régionale **effective** enfin, car elle nous permet d'être opérationnels dans les délais impartis, dès le 1^{er} mars pour 4 brigades mobiles.

Dans quelques instants le préfet Étienne Guyot et moi-même féliciteront les artisans de cette entreprise notable.

- **initiés** par l'engagement sans faille d'un réserviste citoyen, ce sont les liens et les partenariats durables développés par la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine avec le monde de l'entreprise, en particulier ENEDIS et VINCI que je remercie, avec les élus de Val-de-Cognac, qui ont rendu possibles les 7 premiers dons de véhicules ;
- **imaginé** par deux officiers du bureau de l'organisation et de la transformation, placés à la tête de l'équipe d'ingénierie, c'est le remarquable process de transformation qui a permis de bousculer les circuits et pratiques nouvelles, lever les doutes et finalement emporter l'adhésion de tous ;
- **sécurisé** par la déclinaison d'un marché public régional piloté par les équipes du bureau budget administration, c'est un financement innovant aux horizons multiples, qui a permis de réunir les ultimes conditions à la concrétisation du projet ;
- Cadencé par 3 séquences de transformation :
 - une **remise en état** au sein des ateliers de la section d'appui à la mobilité de Limoges ;
 - l'**aménagement** intérieur des véhicules, effectué par un prestataire civil qui a remporté le marché public ; tout en ayant la lourde tâche de respecter non seulement le cahier des charges mais surtout le rythme soutenu imposé ;
 - l'**optimisation** des équipements informatiques et radio, impulsée par un technicien du groupement des Pyrénées-Atlantiques.

Soyez chacun et chacune chaleureusement remerciés par votre implication dans ce projet essentiel.

Je suis très fier d'offrir à notre région des outils de sécurité qui, dès le 1^{er} mars prochain, arpentent nos territoires dans une authentique démarche de proximité et de contact.

Longue vie aux nouvelles brigades de gendarmerie et à leur « Gendtrucks ».

Vive la gendarmerie nationale,

Vive la République,

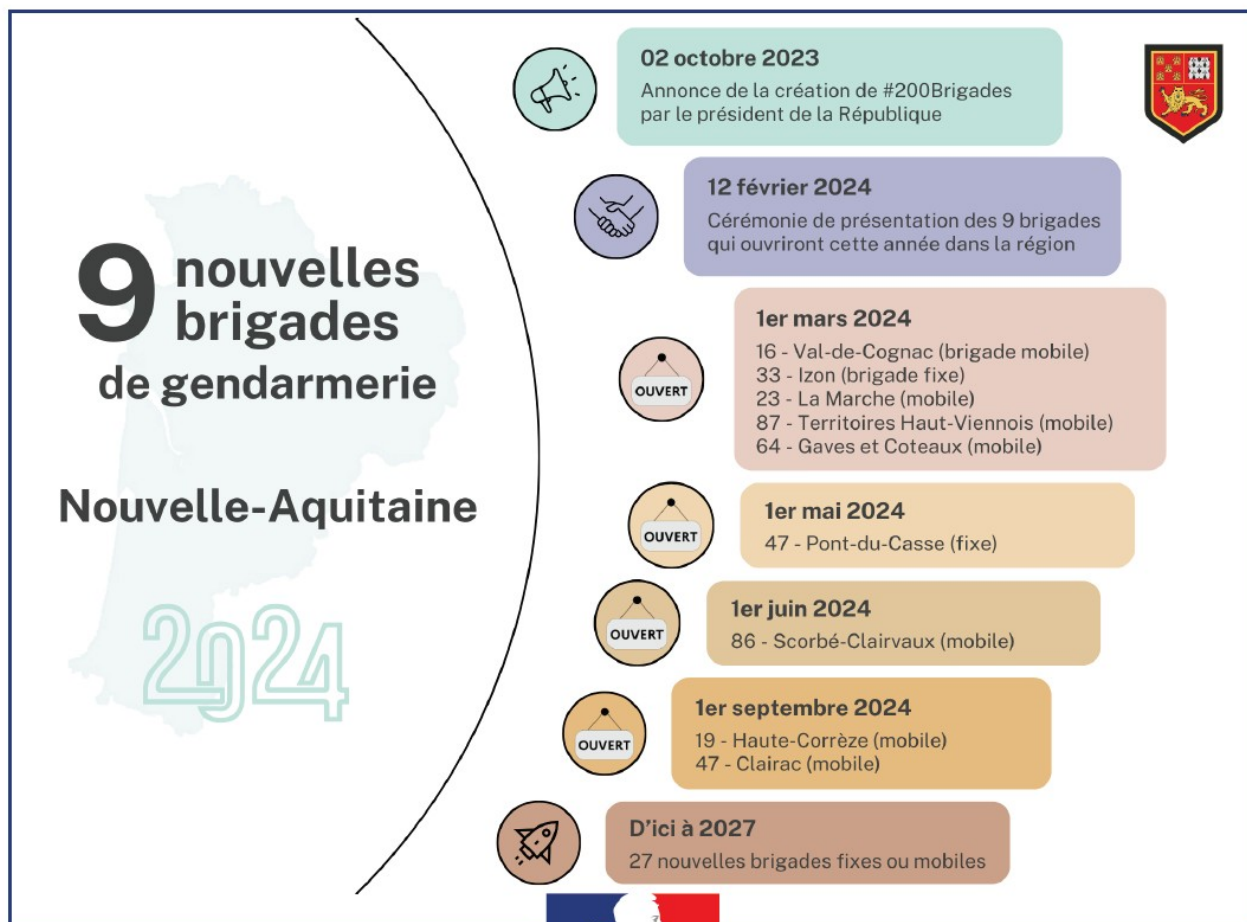
Vive la France.

À Mérignac, le 12 février 2024

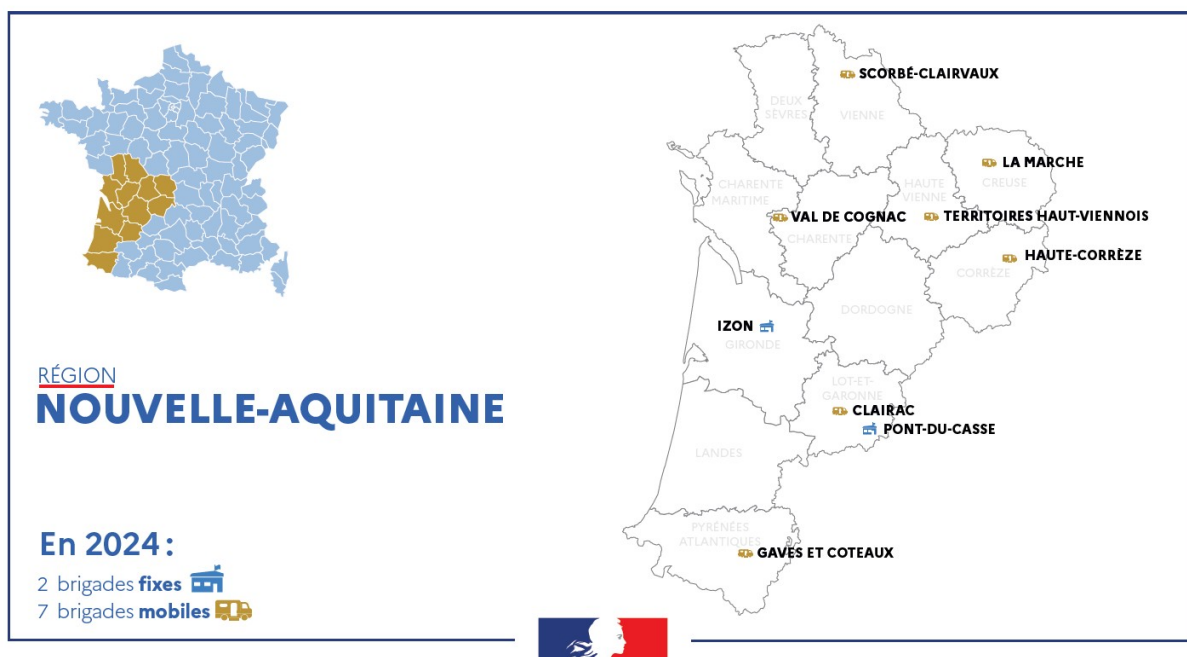
Le général de corps d'armée Samuel Dubuis,
commandant la région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

ORIGINAL SIGNÉ

Synthèse chronologique



Carte des 9 brigades pour 2024 en Nouvelle-Aquitaine



Carte des 27 brigades pour 2027 en Nouvelle-Aquitaine

